

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

Date de convocation et d'affichage : 10 juillet 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 41.

Présents :

ABEL JEAN-PIERRE	GARIGLIO Elisabeth	OUADAH Karima
BAGATTIN Mélanie	GARNERIN David	PAUWELS Cécile
BAROIN François	GATOUILLAT Marcel	PETIT Christine
BAUDOUX Bruno	GAURIER Claude	POIVEZ Kevin
BAZIN-MALGRAS Valérie	GAUTHIER Anne-Sophie	PORTIER-GUENIN Françoise
BEAUSSIER Jean-Marie	GERARD Fabien	POTTIER Denis
BECARD Francis	GIRARD Marc	QUINTART Sylvie
BETTINGER Sylviane	GIRARDIN Olivier	RAGUIN Jacky
BILLET André	GONCALVES José	REHN Yves
BLANCHARD Dominique	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	RESLINSKI Jean-François
BLASCO Thierry	GUILLAUMET Virginie	RICHARD Sophie
BLASSON Christian	GUITTON Jordan	ROBLET Bernard
BOICHUT Daniel	GULTEKIN Gulcan	ROUSSEAU Pauline
BOISSEAU Dominique	GUNDALL Philippe	ROUSSELOT Nicole
BOUDADI Rachida	HANDEL William	SAINTON Michel
BRANLE Christian	HELIOT-COURONNE Isabelle	SAUVAGE Philippe
BURRI Marie-Luce	HENNEQUIN Virgil	SEBEYRAN Marc
BUTAT André	HENRI Pascal	SERRA Frédéric
CASTEX Jean-Marie	HIMEUR Aïcha	SOMSOIS Hervé
CHALVET Marie-Ange	HIRTZIG Jack	THIENOT Régis
CHAMPAGNE Anicet	HONORÉ Nicolas	THOMAS Christine
CHAMPAGNE Bernard	HOUARD Bruno	VIART Jean-Michel
CHEVALIER Bertrand	HUBINOIS Alain	ZAJAC Anna
CHOISELAT Emmanuel	HUMBERT Christophe	
CHOMAT Christophe	JOLLIOT Marie-France	
COCHET Jean-Michel	JOUAULT Gervaise	
CORNEVIN Jean-Pierre	LANDREAT Pascal	
COURTOIS Jean-Christophe	LANOUX Claudie	
DA ROCHA Katia	LE CORRE Marie	
DAHDOUH Fadi	LEBECQ Jérémy	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DEHARBE Dominique	LEDOUBLE Catherine	
DELAITRE Guy	LEPRINCE Didier	
DESROUSSEAUX Pascal	LEQUIEN Ombeline	
DRAGON Jean-Luc	LEROY Marie-Thérèse	
DRIAT Boris	LEYMBERGER Brigitte	
DUCHÊNE Annie	MAGLOIRE Arnaud	
DUQUESNOY Olivier	MALARMEY Michelle	
DUSACQ Maxime	MANDELLI François	
FARINE Bruno	MARTY Rémy	
FINOT Patrick	MEIRHAEGHE Jean-François	
FLEURET Dominique	MEIRHAEGHE Sonia	
FRAENKEL Stéphanie	MENNETRIER Nicolas	
FRAPIN David	MONTAGNE Jean-Jacques	
GACHOWSKI Jacques	NINOREILLE Francine	

Représentés : VOLHUER Michel par HENRION Céline, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SIMON Eric par ROUSSELOT Sébastien

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à GAURIER Claude, GOUJARD Pascal à DRAGON Jean-Luc, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LEDOUBLE Catherine, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MOSER Alain à GIRARDIN

Olivier, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à THOMAS Christine, DENIS Valéry à SERRA Frédéric, LEMELLE Flavienne à HONORE Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, CAFFET Gaëlle à BAZIN-MALGRAS Valérie, BLANCHON David à ZAJAC Anna, DAUTET Loëtitia à GACHOWSKI Jacques

Excusés : RICHARD Vincent, GRIENENBERGER Daniel, VAN DE ROSTYNE Alain, GAURIER Marlène, GROSJEAN Patrick, MARTINOT Bruno

Le Conseil communautaire a désigné Ombeline LEQUIEN comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N°34	Avenant à la convention portant sur la phase avant-projet (AVP) - Réalisation (REA) relative du projet de modernisation du bâtiment voyageurs de la gare de Troyes
RAPPORTEUR	Olivier GIRARDIN

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
116	129	129			

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

**AVENANT A LA CONVENTION PORTANT SUR LA PHASE AVANT-PROJET (AVP)
REALISATION (REA) RELATIVE DU PROJET DE MODERNISATION DU BATIMENT
VOYAGEURS DE LA GARE DE TROYES****Exposé :**

Lors de la séance du 30 mai 2017, le Conseil Communautaire a validé la participation financière de Troyes Champagne Métropole (TCM) au projet de rénovation du bâtiment-voyageurs à la gare de Troyes considérant que ce projet accompagne le projet de création du pôle d'échange multimodal (PEM). La participation de TCM s'élevait au stade de sa faisabilité à 388 339 euros, soit 40% du montant total de l'opération estimée à 970 847 euros.

Les aléas liés aux études et le résultat de la consultation des entreprises génèrent aujourd'hui un dépassement de 372 477 euros. Ce dépassement porte essentiellement sur le montant des travaux et est dû au fait que la réalisation des aménagements du programme s'avère plus complexe que prévue.

Les dépassements des coûts de travaux portent essentiellement sur trois postes :

- La sécurité incendie.
- La reprise des structures porteuses permettant l'ouverture directe du hall sur le quai 1.
- La rénovation de la verrière de la gare.

A cela s'ajoute un contexte économique général moins favorable aux maîtres d'ouvrage, avec le constat d'une augmentation des coûts des travaux depuis 2017, année de la signature de la convention.

Dans ce contexte, Gares&Connexions propose de prendre à sa charge les coûts des aménagements du projet liés à l'amélioration des conditions de travail des agents du site, soit 272 838 €. Le reste à charge pour la Région Grand Est et pour TCM est serait de 99 639 €. Le détail des plus-values et la ventilation entre ces deux parties, figure en annexe de la présente délibération.

Compte-tenu de la clé de répartition financière définie initialement en pourcentage entre la Région Grand Est et TCM, la plus-value supportée par Troyes Champagne Métropole serait de 39 856 euros en sus des 388 339 euros initialement fléchés, ce qui monterait la participation de TCM à 428 195 euros (+10,26 %).

Cette modification doit faire l'objet d'un avenant à la convention de financement de la phase Avant-projet (AVP) Réalisation (REA) relative au projet de modernisation du bâtiment voyageurs de la gare de Troyes.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le projet d'avenant n°1 à la convention susvisée ;**
- **D'APPROUVER le plan de financement actualisé de Troyes Champagne Métropole en passant d'une enveloppe de 388 339 euros à 428 195 euros, soit une hausse de 39 856 euros par rapport au plan de financement initial ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs et notamment le projet d'avenant n° 1 ci-annexé.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote